



# Bulletin Infos Juin 2023



## Communication Chantier Gateway, qui ment aux salarié-e-s ?

Après la distribution de nos deux tracts (un pour les salariés du chantier traduit en 4 langues et un autre pour les salarié-e-s de ST), la direction a déployé divers moyens pour nous faire taire : un huissier lors des distributions et une communication à destination des salarié-e-s du site, visant à démentir nos tracts et à nous accuser de calomnies, de mensonges et d'une volonté de notre part de nuire à l'image de ST. Plusieurs faits, déclarations orales ou écrites, tentent de jeter du discrédit sur notre syndicat. Cette réaction est purement scandaleuse !

**Nous réaffirmons avec force, que les accidents que nous avons relayés sur nos tracts se sont bien passés sur ou sont en lien avec le chantier Gateway.** Les informations que nous avons retranscrites sont corroborées par plusieurs sources. **Par ailleurs, depuis notre communication, un accident grave de plus est à ajouter à la liste : le 31 mai, un ouvrier de 19 ans a chuté du Plenum, et a dû être évacué en rappel par les pompiers !**

De plus, nous tenons à dénoncer le fait que la direction, elle, ment aux représentant-e-s du personnel. En séance CSSCT, la direction a précisé, qu'aucun-e salarié-e ST ne travaillait physiquement sur le chantier Gateway, ce qui est faux ! Nous avons la preuve que plusieurs salarié-e-s ST de différents services ont travaillé sur ce chantier soi-disant « clos et indépendant », mais qui en réalité ne l'est pas. **Par ailleurs, l'inspection du travail, qui a réalisé des inspections sur le chantier, a bien elle-aussi constaté la présence de salarié-e-s ST. De plus elle a notifié, dans un courrier, plusieurs manquements de ST, validant ainsi nos diverses interpellations.**

Au-delà de cette énième attaque discriminante contre notre syndicat, le plus affligeant c'est que la direction semble se préoccuper davantage de son image que des conditions de travail et de la sécurité des salarié-e-s qui travaillent sur le chantier, et préfère entraver les missions des représentant-e-s du personnel plutôt que de travailler avec eux !

### Eau : Un enjeu pour notre avenir

Il n'aura échappé à personne que la question de notre consommation d'eau fait polémique.

Pour la CGT, en tant que salarié-e-s, nous devons nous saisir de ces enjeux, nous ne pouvons pas fermer les yeux face aux impacts de notre industrie, et répondre à ce défi est essentiel pour la pérennité de notre industrie et de notre territoire.

Depuis un an, la CGT travaille donc sur le sujet avec des d'agriculteurs du Grésivaudan et des associations environnementales dans le but de construire ensemble des propositions permettant de faire cohabiter les usages locaux de l'eau.

Des solutions existent mais il faut de la volonté pour les appliquer, retraitement de l'eau, priorité d'utilisation d'eau agricole et industrielle plutôt que de l'eau potable, mutualisation des moyens de retraitement avec Soitec...

Nous détaillerons nos propositions bientôt et nous encourageons les salarié-e-s intéressés à se joindre à notre groupe de réflexions.

### Contentieux Discrimination F/H contre ST

S'est tenue le 14 juin dernier l'audience, tant attendue, pour 10 salariées devant la Cour d'appel de Grenoble (l'audience sera fixée ultérieurement pour la 11<sup>ème</sup>).

La décision sera rendue le 21 septembre.

Depuis de nombreuses années elles mènent un combat acharné, soutenu par notre syndicat, pour démontrer qu'être des femmes les ont freiné dans leur carrière et leur rémunération, et mettre en lumière la discrimination systémique existante au sein de ST.

Nous attendons avec impatience les décisions de justice.



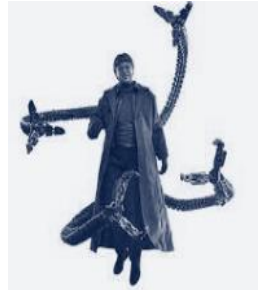
## **Production C200 : Plus de 100 contrats intérimaires interrompus**

### **Retour en production des niveaux 3 et tests de chargement de plusieurs travées !**

Le nombre est conséquent ! A la suite d'une baisse de charge temporaire, la direction a décidé de mettre fin à plus de 100 contrats intérimaires. Cependant, la production doit être faite, et c'est pour cela que le management fait appel au retour des techniciens niveau 3 en production. Ce retour en arrière est mal vécu, mais la direction juge que ces techniciens font du snobisme ! Les opérateurs CDI doivent, de leur côté, gérer seuls deux travées voire plus, et paradoxalement le management n'hésite pas à faire appel aux heures supplémentaires !

#### **Le management ne profite-t-il pas de cette situation pour tester de nouvelles organisations de travail qui tendent vers plus de productivité ?**

Cette décision de se séparer de salarié-e-s CR200 formés avec une expérience de travail en salle blanche est incompréhensible, alors qu'au même moment C300 recrute, alors qu'en contrepartie d'une aide de l'Etat de 2,9 Md€, ST doit créer 1000 emplois ! Comme d'habitude le personnel de salle blanche est une variable d'ajustement. Et au lieu de profiter de la baisse de charge pour prendre le temps d'effectuer des maintenances préventives, de titulariser les intérimaires, de renforcer la formation pour les techniciens et opérateurs afin de croître leur expertise dans leurs métiers, il faudra de nouveau embaucher et former à la va vite quand la charge sera plus élevée.



**Opérateur 2023  
Crolles 200mm**

**ST doit changer sa politique de gestion de l'emploi à la petite semaine**, car en plus de nuire à son image d'entreprise qui jette ses salarié-e-s comme des kleenex, cela ajoute une charge de travail conséquente sur les salarié-e-s déjà très sollicités lors des ramp-up !

**La CGT ST Crolles se tient à disposition des salarié-e-s pour changer cette situation !**

### **Impact grève sur jours de congés**

Le sujet est enfin relancé après un travail conséquent de récolte d'informations, d'analyses des accords, de la part des élu-e-s CGT, mandatés par le CSE. Ainsi, l'avocate du CSE vient de notifier à la direction de ST que leur pratique d'impacter les jours de congés pour fait de grève n'était pas légale et constituait une atteinte au droit de grève ! L'avocate a demandé la régularisation de la situation pour les salarié-e-s grévistes dont le nombre des jours de RTT/CSUP/ CEQ3/CEQ5 et de congés payés ont été illégalement impactés !

La CGT ST Crolles se tient à disposition des salarié-e-s pour régulariser leur situation à partir de 2020 !

### **Accord Séniors Postés**

Suite à nos nombreuses sollicitations en local et national, la direction a enfin répondu favorablement à notre demande de prorogation de l'accord local seniors postés, qui arrivait à échéance au 30 juin 2023 ! Parallèlement, nous demandons également de négocier un nouvel accord qui apporterait de biens meilleures réponses que l'accord actuel, prenant véritablement en compte les différents facteurs de pénibilité auxquels sont exposés les posté-e-s, et rappelons-le, dans un contexte où l'âge légal de la retraite vient d'être repoussée de 2 ans ! A suivre ...



**Contact CGT ST CROLLES**  
**Se syndiquer en ligne :** <https://cgtstcrolles.fr/se-syndiquer>  
**Site internet** <https://cgtstcrolles.fr/>  
**Facebook :** CGT ST CROLLES  
**Email :** [bureaucgtst@gmail.com](mailto:bureaucgtst@gmail.com)

